

Examen ou concours : SAENES Indome

Série* :

Spécialité/option :

Repère de l'épreuve :

Épreuve/sous-épreuve :

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note :

13.5

20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Espace

Direction générale de la recherche
et de l'innovation

Affaire suivie par : Secrétaire administrative

Tél :

Mail :

i , le

Note à l'attention du directeur

Objet : Conférence métiers du secteur spatial au Salon de l'Étudiant

Références : - Code de la recherche, janvier 2016

- Circulaire du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, 31 octobre 2015

N°

1.1.12

"La guerre d'aujourd'hui se joue déjà dans l'Espace et la guerre de demain commencera dans l'Espace."
Cette déclaration du président de la République, Emmanuel Macron, lors de l'inauguration des installations du CDE (Commandement de l'Espace) à Toulouse le 12 novembre 2025, souligne l'intérêt croissant de la France pour l'Espace et ses enjeux.

Cet intérêt est porté par le nouveau ministère de l'Espace, créé le 30 octobre 2025, en étant placé sous la responsabilité du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, Philippe Batiste. Ce ministère rassemble les acteurs de l'ambition spatiale française (SGDSN, DGE, DRI et SGPI) avec pour objectifs d'assurer une gouvernance spatiale clarifiée et de travailler l'ensemble des dimensions de la politique spatiale en collaboration avec le CNES (Centre National des Etudes Spatiales). L'ambition du ministère est donc posée : garantir l'autonomie stratégique nationale et européenne (via l'ESA (European Space Agency ou Agence Spatiale Européenne en français)).

N°

2.112

en matière spatiale.

Dans la perspective de votre intervention au Salon de l'Étudiant, la présente note analysera la stratégie spatiale française 2025-2040 et les principales priorités européennes. Elle étudiera également le CDE (contexte, missions et financement), avant de présenter le CNES (statut et missions).

I) Présentation de la stratégie spatiale française 2025-2040 et les principales priorités européennes:

Cette stratégie vise à assurer notre indépendance et notre souveraineté en matière spatiale grâce à la science et à la collaboration avec les partenaires européens de la France.

a) La stratégie spatiale française 2025-2040:

Cette stratégie repose sur 5 piliers. Garantir un accès autonome, durable et stratégique à l'espace en poursuivant l'exploitation d'Arène 6 ou encore en favorisant la

réutilisation, la population à l'esprit et la motorisation à forte poussée. Agir en faveur d'une économie spatiale européenne intégrée et compétitive en valorisant les données spatiales (programmes Copernicus, Galileo, IRIS, etc.) ou encore en se dotant d'une politique nationale des compétences spatiales à l'horizon 2040. Renforcer la sécurité, la défense et la résilience des systèmes spatiaux en renforçant les capacités militaires et de surveillance de l'Espace (SSA/SST). Porter une ambition scientifique et d'exploration à la hauteur des enjeux en maintenant la capacité d'être présent dans des vols habités ou encore en renforçant la contribution aux sciences de la Terre depuis l'Espace. Affirmer une stratégie internationale intégrée, au service des intérêts français et européens, en clarifiant la gouvernance spatiale européenne ou encore en développant les coopérations extra-européennes ciblées. (New Space)

b) Les principales priorités européennes :

Plusieurs priorités sont énoncées. Un soutien financier exceptionnel est dédié à l'ESA avec une enveloppe de 22,1 milliards d'euros de budget. Des ambitions sont

Note :

20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

relancées pour la science (programme scientifique de près de 3,8 milliards d'euros) ; les lanceurs (4,4 milliards d'euros par Ariane 6 et Vega C) et la sécurité (initiative ERS (European Resilience from Space)).

La stratégie spatiale française est donc pensée afin de répondre aux enjeux, tout comme l'est le CDE.

II) Présentation du CDE :

est une entité qui
créé en septembre 2019, le CDE a pour objectif d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de simplifier la gouvernance du spatial de défense au sein du ministère des armées.

N°

S.1110

a) Le contexte:

Dirigé par le général Vincent Chusseau, depuis la base aérienne 101 de Toulouse, le CDE cherche à répondre aux enjeux d'un contexte mouvementé. En effet, en 2019, des tentatives d'espionnage ont été détectées sur le satellite franco-italien, Athena-Eclis, par un satellite russe. Depuis, le nombre de satellites espions (et le nombre de cybermenaces) a fortement augmenté en passant de 2200 à 13 000 en 2025 (60% des satellites appartiennent à la société américaine Starlink).

b) Financement et missions:

Pour répondre à ces menaces, le CDE s'est vu octroyer d'un budget de 4,2 milliards d'euros, et 6 milliards supplémentaires d'ici 2030, sur décision de Emmanuel Macron.

Les missions du CDE sont ainsi de conduire des opérations militaires; ^(première expérimentation prévue à l'horizon 2025) de construire une capacité de surveillance de l'Espace; de développer des acteurs et services spatiaux (via CISA (Laboratoire d'Innovation Spatiale des Armées)) ou encore

de collaborer avec d'autres partenaires comme le CNES et le NATO Space COE (organisation de l'OTAN dédiée à l'Espace).

Ainsi, le CDE veille à protéger et défendre les intérêts français en orbite tout comme le CNES met en ^{œuvre} les politiques publiques qui nécessitent l'appui du secteur spatial.

III) Présentation du CNES:

Créé en 1961 par le Général De Gaulle, le CNES réunit toutes les fonctions permettant à la France de définir et de mettre en œuvre sa politique spatiale.

a) Son statut:

Son statut est défini par le Code de la recherche à travers les articles R331-1 et R331-3. Il s'agit d'une entité placée sous la tutelle des ministres chargés de la défense, de l'Espace et de la recherche. Le CNES est ainsi un EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial).

b) Ses principales missions :

4 principaux objectifs structurant l'action du CNES.
Maintenir et renforcer l'autonomie stratégique de la France et de l'Europe en développant des systèmes civils et militaires ou encore en garantissant l'utilisation de nos infrastructures.
Soutenir et faire rayonner l'excellence scientifique française en favorisant la recherche dans le cadre de missions spatiales internationales. Soutenir la compétitivité de l'écosystème spatial en soutenant les entreprises de toutes tailles. S'engager pour un monde durable en participant à une meilleure compréhension du climat et en accompagnant le ^{secteur} spatial dans sa transition écologique.

Les enjeux de l'Espace sont ainsi nombreux pour la France qui cherche à y répondre via son ministère dédié, sa stratégie et ses autres acteurs, que sont le CDE et le CNES.

Les différents métiers, autant nombreux que diversifiés

Examen ou concours : SAENES Interne

Série* :

Spécialité/option :

Repère de l'épreuve :

Épreuve/sous-épreuve :

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note :

20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

dans leurs formes, permet d'envisager le secteur du spatial comme
une filière d'avenir pour les étudiants.

Tels sont les éléments que je pense porter à votre
connaissance.

Secrétaire administratif

N°

9.11.17

ne
éc
d

p
b

N°
10.12

en
e
s

ie
ée

N°

M. L. R.

ne rien
écrire
dans

la
partie
barrée

